



Retraites complémentaires

Négociation ARRCO et AGIRC : face à l'agression du Medef, la mobilisation s'impose

La seconde séance de négociation, qui s'est tenue, ce vendredi 20 mars, n'a pas permis d'avancer dans les discussions, du fait d'un patronat arc-bouté sur la baisse des droits pour les salariés et retraités, et refusant toute augmentation de cotisations, au motif de son adhésion au « Pacte de responsabilité ».

Toujours au menu : le gel des pensions, des abattements sur la retraite avant 67 ans, une baisse du nombre de points acquis pour les actifs, des remises en cause sur les points acquis au titre du chômage et sur la réversion, et, enfin, la fusion de l'ARRCO et de l'AGIRC. Tout le monde s'accorde pourtant à reconnaître que cette fusion ne réglerait rien en matière de financement. On est par contre certain qu'elle serait une nouvelle étape pour baisser les retraites des cadres, remettre en cause leur statut, puis baisser les retraites des autres salariés au motif de « l'équité ».

Comme l'a montré la délégation CGT, il est possible de régler la question du financement de l'AGIRC, régime le plus en difficulté, par une augmentation de la cotisation qui reviendrait, pour un cadre percevant un salaire de 4 000 € brut, à une augmentation de sa cotisation d'un peu plus de 7 euros par mois. Cette augmentation permettrait au régime AGIRC de sortir du déficit et de reconstituer des réserves à un niveau satisfaisant.

De la même façon, la délégation patronale refuse d'aborder la question de l'égalité salariale entre les femmes et les hommes, prétextant que ce n'est pas à l'ordre du jour des négociations. Il faudrait donc se satisfaire que l'égalité salariale soit renvoyée à ... 2085, comme l'indiquait une étude publiée en 2013.

C'est évidemment inacceptable et le meilleur moyen de débloquer la situation, c'est de mettre cette question à l'ordre du jour de toutes les discussions et négociations en cours et à venir. D'autant que le lien est étroit entre salaires, droits à retraite et financement des régimes. En progressant sur l'égalité, rappelons qu'on obtient une amélioration des conditions de vie des femmes, un recul des inégalités en matière de retraite et plusieurs milliards d'euros supplémentaires pour financer les régimes.

On ne le dira jamais assez : les salariés et retraités doivent se faire entendre, en particulier lors de la journée d'action du 9 avril prochain (veille de la prochaine séance de négociations), pour exiger que les ressources nécessaires soient mises à disposition des régimes. Sinon, le Medef ne manquera pas de faire appliquer des décisions qui pourraient être dramatiques pour le monde du travail.

Confédération Générale du Travail

263 rue de Paris - 93516 Montreuil Cedex - Tel : 01 55 82 80 00

Montreuil, 20 mars 2015 - Ne pas jeter sur la voie publique - www.cgt.fr